

Compte-rendu du deuxième Conseil d'écoles

Le 9 janvier 2023 à 18h

à l'école de La Bastide du Salat

<u>Présents :</u> Madame le Maire de La Bastide du Salat et une élue Une élue de la commune d'Urau Une élue de la commune de Saleich Une élue de la commune de His. Une élue de la commune de Castagnède. Madame la directrice de l' ALAE de La Bastide du Salat Madame la directrice de l' ALAE de Saleich Monsieur le coordonateur du PEL du Bas Couserans Les représentants des parents d'élèves des trois écoles. Monsieur le président du RPI Les 3 enseignants	<u>Excusés</u> Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Montréjeau. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Lizier.
---	--

1) Horaires / rythmes scolaires pour la rentrée 2023 :

Tous les 3 ans, les écoles ont l'obligation de se prononcer sur les rythmes scolaires : soit garder les horaires actuels (5 jours), soit changer (4 jours). Il convient donc de confirmer ou de modifier ces horaires pour une nouvelle période de 3 années à compter de la rentrée de septembre 2023.

Il est demandé d'acter en conseil d'école le renouvellement ou la modification des horaires scolaires et ce avant le 10 janvier 2023 (courrier de l'Inspection Académique aux écoles et aux mairies).

Un sondage a été réalisé auprès des familles (hors familles des élèves de CM2) par les représentants des parents d'élèves. Les résultats sont :

- Pour le maintien à 5 jours comme actuellement : 19 voix
- Pour changer à 4 jours (pas d'écoles le mercredi) : 15 voix

Un vote est proposé aux membres du Conseil d'école de droit :

- un conseiller municipal ou le maire par commune : 5 voix pour 5 jours
- les 3 délégués des parents d'élèves des 3 écoles : 2 voix pour 5 jours et 1 voix pour 4 jours
- les 3 enseignants des 3 écoles : 3 voix pour 5 jours

Les résultats du vote sont : 10 voix pour 5 jours et 1 voix pour 4 jours

Le conseil d'école vote donc pour le maintien de l'organisation actuelle de la semaine scolaire à savoir une répartition du temps scolaire sur 5 jours. Les horaires actuels sont maintenus.

2) Effectifs

-Effectifs actuels :

La Bastide du Salat (GS / CP) : 18 élèves.

Saleich (CE1 / CE2) : 12 élèves.

Castagnède (CM1/CM2) : 17 élèves.

Effectif total : 47 élèves

-Prévision d'Effectifs pour la rentrée 2023:

La Bastide : GS : 7 / CP : 8 élèves soit un effectif de 15 élèves.

Saleich : CE1 : 10 / CE2 : 7 : soit un effectif de 17 élèves.

Castagnède : CM1 : 5 / CM2 : 13 soit un effectif de 18 élèves.

Total RPI : 50 élèves.

3) Sorties et animations:

Sorties réalisées :

- **Castagnède, Saleich et La Bastide** : 2 rencontres Inter-Ecoles ont été réalisées : Le 04/10, la rencontre du mois de novembre a été annulée et le 16/12. Lors de la rencontre du mois de décembre nous sommes allés manger au Qu'es Aquo.
- **La Bastide et Saleich** : 8 séances au centre aquatique de Saint Girons étaient prévues. Le cycle ne pourra finalement pas commencer encore, la piscine étant en arrêt technique pour une durée de 15 jours à minima. Beaucoup de parents s'étaient mobilisés pour accompagner. Nous espérons que les 4 séances restantes pourront avoir lieu.

Sorties à venir :

- **Les 3 écoles** : classe verte à Eup le 24, 25 et 26 mai
- **Saleich** : rencontre sportive le 15 novembre / le 18 et le 25 novembre annulée pour Castagnède (météo)
- **Castagnède, La Bastide et Saleich** : souhaite participer au Ti'Stival organisé à Saint-Croix.

4) Bilan des Animations organisées par le RPI :

Tombola : Tirage le 10 mars. Les parents sont encore à la recherche de lots.

Repas : le 10 mars : « saucisse / aligot » : ouvert à **tous**

Vente des chocolats de Noël : 1921€ de bénéfices

Vente de jouets (Prat, Castelbiague) : 127,20 €

Dépôt / vente des jouets à Saint-Girons : 91,20€

Participation des familles pour les écoles : 590 €

Dons des familles au RPI : 264€

Recyclage des papiers : A Castagnède, un conteneur est déjà plein (environ 500kg). Il faudrait un autre conteneur. Serait-il possible aux autres mairies de demander à la Communauté des Communes de leur en prêter un ?

Il faut également déterminer un lieu de collecte. Il est proposé d'organiser une « semaine du papier » : un moment pour la collecte du papier : du 13 au 17 février. Faire passer une information pour demander aux parents et habitants des différentes communes de commencer à garder le papier pour l'amener dans les différents lieux qui auront été définis lors de la collecte.

Date de la fin de la collecte : avant les prochaines vacances.

4) Divers

- **Information** : l'assemblée générale de l'association du RPI se déroulera le lundi 30 janvier à 18h15 à l'école de La Bastide. Un mot sera donné aux familles via les cahiers de liaison.
- **Réunion cantine** : en cours d'organisation pour régler les « petits dysfonctionnements » qui ont été observés notamment pour les livraisons des repas. La question des pique-niques est alors abordée. Les enseignants souhaitent que, dorénavant, pour les sorties (hors rencontres Inter-écoles) les pique-niques soient fournis par les familles. Le Qu'es Aquo sera informé au moins 15 jours avant des sorties prévues.
- **Bibliothèque** : Accès à la bibliothèque compliqué parce qu'un chien est présent régulièrement dans la cour commune qui permet l'accès à la bibliothèque. Il est demandé à la locataire de rentrer le chien le jeudi après-midi. Un courrier officiel sera envoyé pour acter ce problème.

Date du prochain CE : 22/06 /2023

à 18h à **l'école de Castagnède**